



# BULLETIN D'INSCRIPTION

**A RENVoyer, PAR RETOUR DE COURRIER, AVEC VOTRE REGLEMENT :**

**A l'ordre de l'Association Ste Anne-Prat-ar-Raz  
Chez Annick PERNEZ  
42 rue Laennec- 29710 PLONEIS**

## **VIDE-GRENIERS PLONEIS - 20 OCTOBRE 2019**

**Ouverture : Dimanche 20 octobre 2019 : 9 h à 18 h**

**Exposition : Salle Ti an Dourigou - EXTERIEUR**

Installation à partir de 7 h.

### **PARTICULIERS :**

Nom et prénom : .....

Adresse : ..... CP VILLE :

☎ fixe : ..... ☎ portable : .....

e-mail : .....

Carte d'identité, permis de conduire, Passeport, n°(°): .....

Délivré par : ..... le : .....

Nature des objets exposés : .....

### **PROFESSIONNELS :**

Nom et prénom : .....

Activité : .....

Adresse : .....

☎ fixe : ..... ☎ portable : .....

e-mail : .....

Registre du commerce n° : .....

Délivré par : ..... le : .....

RÉSERVATION	QUANTITÉ	TOTAL
<b>EXTERIEUR</b> (minimum 2 m) sans table	<b>3 € X</b> ..... m	.....€

**MODE DE REGLEMENT :**

Chèque

Espèces

**REGLEMENT :**

- Cette manifestation s'adresse aux négociants inscrits au registre du commerce dans les conditions de la législation en vigueur, aux collectionneurs et aux particuliers dans le but de promouvoir l'esprit de collection et de favoriser les contacts et transactions entre collectionneurs.
- Aucun emplacement ne sera attribué avant la signature de ce présent bulletin d'inscription, accompagné du règlement
- Les particuliers ne pourront exposer que des objets personnels
- Les particuliers s'engagent à ne participer qu'à 2 manifestations dans l'année civile
- Aucun emplacement inférieur à 2 m ne sera attribué, sauf enfant
- Tout emplacement non occupé 1 heure avant l'ouverture au public sera redistribué
- **L'exposant s'engage à ne pas remballer avant 18 h**
- Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées libres et les issues de secours dégagées. Les tables seront situées dans l'alignement des emplacements
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation des marchandises exposées dans l'enceinte et aux abords de l'exposition. Il incombe aux exposants de pourvoir à leur assurance
- Les exposants s'engagent, par l'acceptation du règlement, à renoncer à tout recours envers l'organisateur
- Le montage des stands se fera obligatoirement entre 7 h et 8 h 30 et libérés pour 20 h
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de ce vide-grenier.

Réservations à adresser à : Annick PERNEZ  
42 rue Laennec  
29710 PLONEIS

Pour informations complémentaires : ☎ 06 70 63 15 24 (après 18 heures)  
☎ 06 08 52 77 84 (après 18 heures)  
asso-ste-anne@orange.fr

### **Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

### **- Autorisation parentale**

Madame et/ou Monsieur.....autorise(nt) leur(s) enfant(s), indiquer nom(s) et prénom(s) .....à vendre ou échanger leurs jouets et vêtements lors du vide-greniers à la salle Ti an Dourigou de Plonéis.  
Fait à.....le.....

Signature

**PRIÈRE DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR LE RETOUR DE  
VOTRE CARTE D'EXPOSANT (CARTE EXPÉDIÉE À PARTIR DU 10 OCTOBRE 2019)  
OU REMISE LE JOUR DU VIDE-GRENIER SI INSCRIPTION TARDIVE**